



## LES FAITS MARQUANTS DE LA CDP-6 DE LA CCD: MERCREDI 27 AOUT 2003

Les délégués se sont réunis, matin et après-midi, en séances du CRIC et du CST, et l'après-midi en sessions de la CdP et de la GC. Le CST a délibéré sur: les connaissances traditionnelles, les repères et les indicateurs, les systèmes d'alerte précoce, l'Évaluation de la Dégradation des Terres dans les Zones Arides (LADA) et l'Évaluation du Millénaire portant sur les Écosystèmes (EM), ainsi que sur les questions prioritaires figurant dans le programme de travail du CST. Le CRIC s'est penché sur le Mécanisme mondial (MM) et sur l'évaluation des données ayant trait à la question du financement de la mise en œuvre de la CCD par les agences et institutions multilatérales. La GC a planché sur les résultats du SMDD et sur l'Article 47 du Règlement intérieur. La CdP a procédé, au cours d'une brève réunion, à l'élection des membres du Bureau issus du Groupe Europe de l'ouest et Autres pays.

### LE CST

Au sujet du Bureau du CST, le Président Valentini a annoncé la démission du Vice-président Hassane (Niger) et les Parties ont élu Rigondja Georges (Gabon), nouveau Vice-président du Groupe africain.

### LES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES:

L'ITALIE a donné un aperçu sur sa proposition révisée ayant trait à la question du réseau d'institutions, organes et experts en matière de connaissances traditionnelles. Le BRÉSIL, au nom du G-77/CHINE, avec le CHILI, au nom du GRULAC, et le Canada, a requis que l'examen de ce point de l'ordre du jour soit déferé en raison de la publication tardive du texte de la proposition. La COLOMBIE, appuyée par le BRÉSIL et CUBA, a fait objection à la considération de la proposition, sans l'examen des questions du consentement préalable en connaissance de cause, et de la participation des communautés indigènes et locales. Le délégué a mis en exergue le besoin: d'examiner les systèmes de protection des connaissances traditionnelles; d'harmoniser les efforts de la CCD avec ceux entrepris dans le cadre de l'OMC et de la CDB; et de déterminer le genre de données à insérer dans le réseau. Un représentant de la communauté des ONG a appelé les délégués à agir promptement, compte tenu de la rapidité des pertes enregistrées dans le domaine des connaissances traditionnelles. Le délégué de Sainte Lucie a souligné la nécessité d'une participation des détenteurs des connaissances traditionnelles dans ce débat. L'ITALIE a précisé que sa proposition présente une liste d'activités possibles, à partir de laquelle les pays pourraient sélectionner les initiatives qui leur semblent les plus appropriées pour accroître l'utilisation et le profit tiré des connaissances traditionnelles. Les délégués ont décidé d'établir un groupe chargé d'élaborer "une feuille de route" pour le traitement de la question des connaissances traditionnelles.

**LES REPERES ET LES INDICATEURS: L'OBSERVATOIRE DU SAHARA ET DU SAHEL (OSS)** a présenté son rapport concernant les systèmes de suivi et d'évaluation. Plusieurs Parties ont présenté des rapports sur leurs efforts nationaux dans le domaine de l'établissement des repères et des indicateurs. La CHINE et CUBA ont souligné l'importance d'avoir des indicateurs

pratiques et harmonisés, et Sainte Lucie a mis l'accent sur les besoins des petits États insulaires en développement. L'ÉGYPTÉ a proposé l'établissement d'un groupe restreint pour le traitement de la question des repères et indicateurs. Un représentant de la communauté des ONG a appelé les Parties à élaborer des repères permettant de mesurer la participation, et a suggéré une implication des ONG dans la conception des repères et indicateurs. Le Secrétariat a expliqué les règles régissant la soumission des contributions futures apportées par les Parties, et a tracé les grandes lignes du contenu de l'éventuel projet de décision de la CdP-6. Le Président Valentini a fait référence à la valeur ajoutée et à la visibilité offertes à la CCD, par le travail accompli sur la question des repères et indicateurs. Il a souligné la nécessité d'un mécanisme permettant la facilitation des échanges d'expériences entre les Parties. Il a indiqué que le Groupe d'Experts poursuivra le traitement de la question, dans le cadre de son programme de travail.

**LES SYSTEMES D'ALERTE PRECOCE:** Kazuhiko Takeuchi, Président du Groupe Spécial chargé de la question des systèmes d'alerte précoce, a noté qu'il n'existe pas de systèmes d'alerte précoce à long terme pour la désertification. Il a fait également observer que les systèmes d'alerte précoce à court terme disponibles aux niveaux national et régional, sont insuffisants. Le Président Valentini a appelé les Parties et les correspondants nationaux à adopter une approche intégrée dans le développement des systèmes d'alerte précoce à long terme. Le CANADA a souligné les interconnexions entre les indicateurs de la désertification et les systèmes d'alerte précoce à long terme. La NORVEGE a souligné le besoin de développer, pour les niveaux national et local, des systèmes d'alerte précoce à court terme, fondés sur les connaissances locales. Réagissant à une requête, Kazuhiko Takeuchi a suggéré d'utiliser les systèmes d'alerte précoce existants pour développer des systèmes d'alerte précoce efficaces du point de vue coût, pour la désertification.

**L'EVALUATION DE LA DEGRADATION DES TERRES DANS LES ZONES ARIDES ET L'EVALUATION DU MILLENAIRE PORTANT SUR LES ECOSYSTEMES:** Le représentant de l'EM a présenté un rapport sur l'état d'avancement de ses travaux, et a répondu aux questions des Parties concernant: l'implication des pays dans l'évaluation; la nomination d'experts; l'élaboration des indicateurs et des repères par le ME; l'utilisation des connaissances traditionnelles; et les liens avec l'Évaluation de la Dégradation des Terres dans les Zones Arides (LADA). La FAO a présenté un rapport sur les activités et les accomplissements de LADA.

**LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU CST:** Plusieurs Parties ont fait part de leur soutien en faveur d'une approche intégrant les bonnes pratiques et la recherche dans les domaines de la dégradation des terres, de la vulnérabilité et de la mise en valeur. L'ALLEMAGNE et la SUISSE ont suggéré que les Parties examinent les projets existants qui ont adopté une approche intégrée, et identifient la manière dont ils abordent la problématique de la désertification.

### LE CRIC

**LE MECANISME MONDIAL:** Le Directeur Général du MM, Per Rydén, a parlé du rapport d'évaluation des activités du MM, mettant en relief deux revues entreprises au sein du MM et la



finalisation de son plan de travail. Il a donné un aperçu sur les recommandations dégagées des évaluations et sur les leçons apprises, mentionnant l'intégration et l'édification de partenariats comme étant les deux piliers de sa stratégie opérationnelle. Il a encouragé l'amélioration de la collaboration avec le Comité de Facilitation et le suivi des flux de ressources, versées au profit de la CCD. Pierre Marc Johnson, Chef de l'équipe d'évaluation indépendante du Secrétariat, a mis en exergue les défis posés au MM dans les domaines de l'offre et de la demande.

De nombreuses Parties ont félicité le MM pour la contribution apportée à la mise en œuvre de la CCD. Le VIËT-NAM a évoqué quelques insuffisances du MM, notamment, la limitation du nombre de ses effectifs et l'absence de système de suivi de ses activités. Avec l'ALGERIE, la représentante a recommandé que le MM identifie et mobilise de nouvelles ressources financières en provenance du secteur privé. La NORVEGE a noté que la lutte contre la désertification doit être érigée en priorité nationale si l'on veut que les donateurs y apportent un soutien financier. Avec le CANADA, le délégué a affirmé que le plan de travail reflétait les recommandations issues des évaluations. Le KENYA a souligné que le MM devrait travailler en étroite collaboration avec d'autres agences, sur l'aspect demande. L'UGANDA a encouragé le cofinancement. HAÏTI a indiqué être en faveur de l'implication du MM dans la mobilisation des institutions nationales traitant de la lutte contre la dégradation des ressources naturelles et de l'éradication de la pauvreté.

Le G-77/CHINE a encouragé la CdP à établir, pour le MM, un mandat avec des priorités claires. Un représentant de la communauté des ONG a appelé à l'amélioration de la participation des ONG dans les activités du MM. L'ETHIOPIE a appelé à un accroissement des réponses de base communautaire. La TANZANIE a noté que le MM doit traiter des questions ayant trait aux communautés rurales. L'AFRIQUE DU SUD a recommandé un renforcement du soutien en faveur du NEPAD. CUBA a souligné l'importance des connaissances traditionnelles et a suggéré l'établissement d'une coordination étroite entre le MM et le Secrétariat de la CCD. La CHINE a soulevé un certain nombre de questions ayant trait au MM, portant notamment sur la composition des effectifs et sur les coûts administratifs. Notant l'importance des recommandations du rapport, le délégué a demandé s'il est prévu que la prochaine CdP se pencherait dessus.

Plusieurs délégués ont accueilli favorablement le nouveau programme opérationnel du FEM et ont noté que de nouveaux fonds doivent être mobilisés avec ceux destinés aux MM. Le MALI a noté que le FEM doit être une source complémentaire pour le MM. Le CHILI, au nom de l'Argentine, de la Bolivie, du Chili, de l'Équateur et du Pérou, a requis du Secrétariat de la CCD et du FEM, le renforcement de la coordination dans le domaine de la mobilisation des ressources. Le TCHAD a appelé les donateurs à accroître leurs contributions au MM. Le délégué des ETATS-UNIS a souligné le besoin d'élaborer des critères et des indicateurs de suivi de la mise en œuvre de la CCD. Le BURKINA FASO a déclaré que la mise en application des PAN doit être renforcée. L'INDE et l'ARABIE SAOUDITE ont suggéré que le MM apporte son soutien à la révision des PAN. Le SENEGAL a proposé que le mandat du MM prenne en ligne de compte les décisions du CRIC. Le PAKISTAN a encouragé le MM à élargir ses activités à la sécheresse, à la gestion de l'eau, et à l'agriculture dans les zones arides.

En réponses à certains commentaires, Per Rydén a souligné les rôles complémentaires du MM et du FEM, et a indiqué que le Comité de Facilitation traitera du rôle des ONG dans le MM. Pierre Marc Johnson a évoqué deux défis posés au MM: Accroître le flux en provenance de l'APD, et faciliter l'émergence de politiques impliquant les ministères du plan, des finances et de l'agriculture.

**EVALUATION DES DONNÉES CONCERNANT LE FINANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CCD PAR LES AGENCES ET LES INSTITUTIONS MULTILATÉRALES:** Le BURUNDI et le NIGERIA ont exhorté les Parties à avaliser le FEM comme mécanisme de financement de la CCD. Le SWAZILAND a appelé les partenaires de la CCD à veiller à ce que des ressources adéquates soient mises à disposition du FEM. Le ZIMBABWE a proposé que le CRIC fournisse des orientations à la consultation entre le Secrétariat et le FEM. Le MEXIQUE et la REPUBLIQUE DOMINICAINE ont souligné la nécessité de se focaliser sur le mandat du FEM et son interaction avec le MM. Le

G-77/CHINE a indiqué que le FEM pourrait jouer un rôle dans l'aide devant être apportée aux Pays dans l'élaboration de leurs PAN. L'IRAN a noté que le memorandum d'entente devant être conclu entre la CCD et le FEM doit comprendre un calendrier et des estimations budgétaires. Le PAKISTAN a recommandé l'établissement de critères pour le financement du FEM, qui doit se focaliser, entre autres, sur les méga-projets ayant pour base les PAN. CUBA a encouragé davantage de synergies entre les conventions, aux fins de compléter les actions pertinentes à la lutte contre la désertification.

#### LA PLENIERE DE LA CDP

La CDP a élu Anne Marie Skjold (Norvège) et Jozef Buys (Belgique) en tant que Vice-présidents de la CdP-6, pour le Groupe Europe de l'Ouest et Autres Pays. Le Président s'est félicité de l'accession de la Fédération de Russie à la CCD, qui a pris effet à partir du 27 août 2003.

#### LA GC

**LES RESULTATS DU SMDD:** Le G-77/CHINE a suggéré la réalisation d'une synergie efficace entre les Secrétariats de la CCD et de la Commission du Développement Durable (CDD), et l'ouverture d'un dialogue pour préparer le débat autour de la désertification, prévu dans le cycle de travail de la CDD pour 2008-2009. L'UE a souligné que le travail réalisé dans le cadre de la CCD doit prendre en ligne de compte les conclusions du SMDD et de la Déclaration du Millénaire. Le GROUPE AFRICAÏN a noté la reconnaissance par le SMDD, du rôle de la CCD dans la lutte contre la pauvreté et dans la promotion du développement durable. Le GRULAC a appelé à une focalisation sur les questions de l'eau.

**L'ARTICLE 47 DU REGLEMENT INTERIEUR:** L'UE a proposé de reporter la discussion de ce point de l'ordre du jour, à la CdP-7, compte tenu du fait que la question des règles du vote est encore en suspens dans les divers fora internationaux. Les ETATS-UNIS et l'IRAN ont demandé un ajournement de la discussion en attendant l'arrivée de leurs experts juridiques.

#### DANS LES COULOIRS I

Apparemment, les ministres de l'UE et de nombre d'autres pays vont rater l'avion en partance vers La Havane, cette fois. La CCD jouira tout de même de l'aval confortable de 115 ministres ayant déjà confirmé leur participation à la CdP-6. Certains observateurs estiment, cependant, que: donner priorité à une prise de position politique sur des questions d'ordre bilatéral au lieu de marquer son engagement en faveur d'un instrument multilatéral d'importance capitale, risque de créer un précédent malhabile pour le futur.

#### DANS LES COULOIRS II

Les discussions au sein du CST ont gagné en intensité, durant l'examen de la proposition avancée par l'Italie, de créer un réseau consacré aux connaissances traditionnelles. Certains délégués avaient déjà fait part, dans les couloirs humides du Palacio de Convenciones, de leurs réserves concernant l'examen de cette proposition, compte tenu de sa publication tardive. Les conditions de vie plus favorables à l'intérieur de la Salle 4, n'ont pas empêché nombre de pays en développement de faire, ouvertement, objection à la proposition, en raison du fait qu'elle ne parle pas des droits de propriété intellectuelle des détenteurs des connaissances traditionnelles. Selon un participant, le groupe officieux chargé de définir une "feuille de route" pour ce point de l'ordre du jour, a décidé de reporter le débat à la CdP-7, lorsque les points de vue des diverses Parties sur ce sujet auront été soumis.

#### A SUIVRE AUJOURD'HUI

**CRIC:** Le CRIC tiendra, de 15h à 18h puis de 19h à 22h, des réunions officieuses consacrées à l'examen des projets de décision de la CdP.

**CST:** Le CST se réunira de 10h à 13h et de 15h à 18h, pour élaborer son rapport et examiner les projets de décisions devant être adoptés par la CdP.

**GROUPE DE CONTACT:** Le groupe de contact sur le budget programmatique de la biennale 2004-5, et le groupe chargé de l'examen des résultats du SMDD se réuniront aujourd'hui.

Pour en savoir davantage, prière consulter l'écran des annonces et le Journal.